

Communiqué de presse
Le 1^{er} décembre 2022

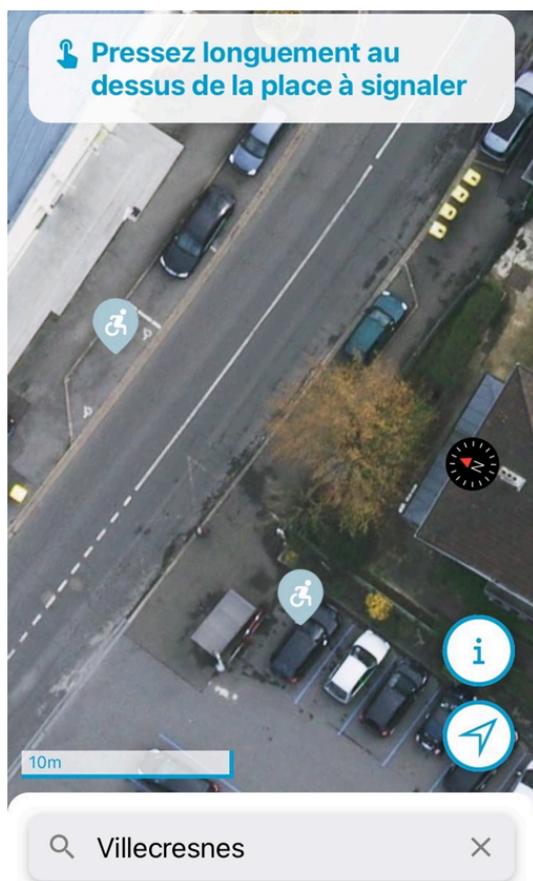
LES GÉOMÈTRES-EXPERTS LANCENT « BLUE PARKING », UNE APPLICATION PARTICIPATIVE ET CITOYENNE POUR GÉOLOCALISER TOUTES LES PLACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

À l'occasion de la journée internationale des droits des personnes handicapées, les géomètres-experts lancent « Blue Parking », une application sur smartphone qui permet aux citoyens de géolocaliser les places réservées aux personnes à mobilité réduite. À leur côté, la profession se mobilise également depuis plus d'un an pour géoréférencer ces emplacements au centimètre près. Ces données apparaissent ensuite directement dans l'application afin d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs déplacements du quotidien. L'opération a reçu le label « Tous concernés, tous mobilisés » de la Conférence Nationale du Handicap, soit le label le plus encourageant pour un tel projet.

En France, les données concernant le nombre et l'emplacement des places de parking pour personnes handicapées sont rarement disponibles et systématiquement imprécises, lorsqu'elles existent. Un constat qui a amené les géomètres-experts à se mobiliser pour rendre possible la géolocalisation de l'ensemble de ces places de stationnement et mettre ensuite ces données en open-data. Les personnes qui le souhaitent pourront ainsi retrouver toutes les places identifiées, facilement, via une cartographie réalisée par Géofoncier, le premier portail d'informations géographiques et foncières de France.

Un geste simple qui permet de faciliter la mobilité des personnes en situation de handicap

L'application est pensée pour être à la portée de tous, petits et grands. Que vous soyez en promenade, sur le chemin de l'école, ou pour aller faire vos courses, il vous suffira de vous munir de votre smartphone et d'ouvrir l'œil. En un clic, les places réservées aux personnes en situation de handicap apparaîtront directement sur la « map » de l'application avec une précision au mètre près. Les géomètres-experts pourront ensuite se rendre sur place afin de géoréférencer ces places au centimètre près, comme ils le font depuis un an maintenant.

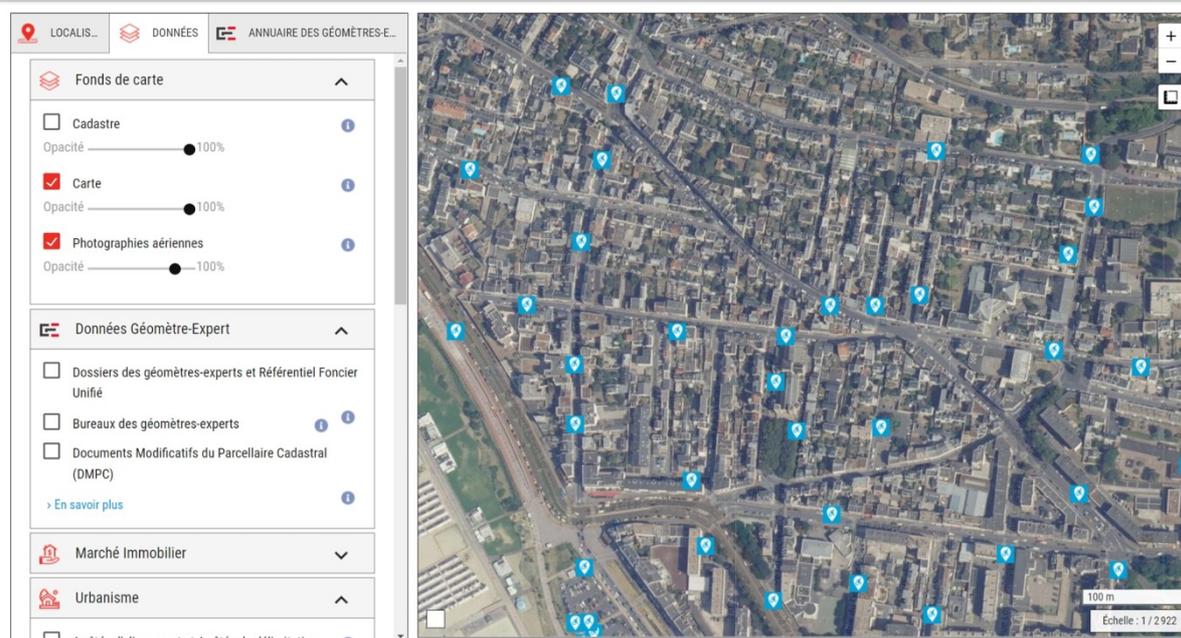


Déjà plus de 30 000 places géoréférencées par la profession

L'année dernière, tous les cabinets de géomètres-experts avaient été mobilisés pour démarrer ce vaste chantier de géoréférencement. **En l'espace d'un mois, la profession était parvenue à identifier plus de 20.000 places.** L'apport de la profession est primordial puisqu'il permet de géoréférencer **les emplacements réservés aux personnes en situation de handicap en GNSS, c'est-à-dire que leurs coordonnées seront fiables « au centimètre près »**. Ce choix a pour objectif de permettre l'utilisation des données par les véhicules autonomes, ces nouveaux modes de transport pouvant, demain, offrir une solution de mobilité sécurisée pour des personnes en situation de handicap... À condition de disposer de données fiables !

« Je suis très fier de conduire cette opération qui reflète les valeurs de notre profession au service d'un cadre de vie durable et inclusif ! Nous donnons maintenant rendez-vous aux acteurs spécialisés pour qu'ils se saisissent de ces données et qu'ils contribuent à leur tour à simplifier les déplacements des personnes en situation de handicap », a complété Joseph Pascual, le Président du Conseil supérieur de l'Ordre des géomètres-experts.

« Il faut poursuivre ce dynamisme et augmenter les résultats pour que cette opération à impact sociétal fort remplisse ses ambitions. En faisant vivre cette opération, nous nous inscrivons pleinement dans une démarche sociétale responsable et engagée. Nous comptons sur la motivation des chambres départementales pour relancer cette belle initiative ». Cécile Taffin, Présidente de l'Union Nationale des Géomètres Experts.



LES CHIFFRES CLÉS DE LA PROFESSION DE GÉOMÈTRE-EXPERT

1 862 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre

1 095 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire

Une filière de 10 000 emplois structurée essentiellement en PME

CONTACT PRESSE

HÂ-HÂ & ASSOCIÉS

Maxence CHALLUT

Tél : 06 40 78 86 19 - Mail : maxence.challut@ha-ha.fr

À PROPOS DE L'ORDRE DES GÉOMÈTRES-EXPERTS

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGÉ a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs.

Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinaire a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.